

DÉPARTEMENT
DES
YVELINES

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA VILLE DE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

ARRONDISSEMENT
DE
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

SÉANCE DU

13 NOVEMBRE 2008

Le nombre de Conseillers
en exercice est de 39

OBJET

**Service de Soins
Infirmiers A Domicile –
Budget 2008 modifié et
approuvé par la
Direction
Départementale des
Affaires Sanitaires et
Sociales**

En vertu de l'article L.2131-1
du C.G.C.T.
Le Maire de Saint-Germain-en-Laye
atteste que le présent document
a été publié le 14 novembre 2008
par voie d'affichages
notifié le
transmis en Sous-Préfecture
le 25 novembre 2008
et qu'il est donc exécutoire.

Le 27 novembre 2008

Pour le Maire,
Par délégation,
Le Directeur Général Adjoint
des Services


Bruno CHAUDEMANCHE

L'an deux mille huit, le 13 novembre à 21 heures, le Conseil Municipal de Saint-Germain-en-Laye, dûment convoqué par Monsieur le Maire le 6 novembre deux mille huit, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Emmanuel LAMY, Maire.

Etaient présents :

Monsieur SOLIGNAC, Madame BOUTIN, Monsieur PIVERT, Madame de CIDRAC, Monsieur BATTISTELLI, Madame RICHARD, Monsieur AUDURIER, Madame de JOYBERT, Monsieur LEBRAY, Madame GOMMIER, Monsieur BAZIN d'ORO, Madame MAUVAGE, Monsieur MAILLARD, Madame USQUIN, Madame NICOT, Monsieur STUCKERT, Madame BÈLE, Monsieur CHARREAU, Madame ROCCHETTI, Monsieur PERRAULT, Monsieur RAVEL, Madame KARCHI-SAAD, Madame PERNOD-RONCHI, Monsieur FAVREAU, Monsieur ROUSSEAU, Mademoiselle DEMARIA-PESCE, Monsieur QUÉMARD, Madame BRUNEAU-LATOUCHE, Monsieur BLANC, Madame LEGRAND, Monsieur PÉRICARD, Madame FRYDMAN, Madame RHONÉ, Monsieur LÉVÊQUE, Monsieur FRUCHARD

Avaient donné procuration :

Madame GENDRON à Monsieur AUDURIER
Monsieur HAÏAT à Monsieur BATTISTELLI
Madame TÉA à Madame de JOYBERT

Secrétaire de Séance :

Madame ROCCHETTI

OBJET : SERVICE DE SOINS INFIRMIERS A DOMICILE -- BUDGET 2008 MODIFIÉ
ET APPROUVÉ PAR LA DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES AFFAIRES
SANITAIRES ET SOCIALES

RAPPORTEUR : Monsieur SOLIGNAC

**Monsieur le Maire,
Mesdames, Messieurs,**

NOTE DE SYNTHÈSE

Lors de la séance du Conseil Municipal du 20 décembre 2007, un projet de budget a été voté pour le Service de Soins Infirmiers A Domicile (S.S.I.A.D.) et soumis à l'accord de la Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales (D.D.A.S.S.).

La D.D.A.S.S. a alloué une subvention de 329 883 € pour un forfait moyen journalier de 30,13 €.

La D.D.A.S.S. modifie également le résultat de l'exercice 2006 d'un montant de 21 302,92 € approuvé lors de la séance du Conseil Municipal du 7 juin 2007, par arrêté d'attribution de dotation de décembre 2006 qui majorait ce résultat en le portant à la somme de 42 920 €.

La D.D.A.S.S. a décidé d'affecter ce résultat ainsi qu'il suit :

- 20 000 € en section d'investissement pour l'acquisition de véhicules,
- 22 920 € en section d'exploitation.

Section d'exploitation

	Budget voté	Budget accordé
Dépenses :		
Chapitre 011 Dépenses afférentes à l'exploitation	10 800 €	12 325 €
Chapitre 012 Dépenses afférentes au personnel	300 000 €	316 013 €
Chapitre 016 Dépenses afférentes à la structure	4 465 €	24 465 €
Total Dépenses	315 265 €	352 803 €
Recettes :		
Chapitre 018 Subvention D.D.A.S.S.	293 962 €	329 883 €
Excédent reporté	21 303 €	22 920 €
Total Recettes	315 265 €	352 803 €

Section d'investissement

	Budget voté	Budget accordé
Dépenses :		
Chapitre 20 Immobilisations incorporelles		564 €
Chapitre 21 Immobilisations corporelles	1 755 €	21 191 €
Total Dépenses		21 755 €
Recettes :		
Chapitre 10 Excédent affecté à l'investissement		20 000 €
Chapitre 28 Dotations aux amortissements	1 755 €	1 755 €
Total Recettes		21 755 €

DÉLIBÉRATION

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après avoir entendu les explications qui précèdent et en avoir délibéré,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

À L'UNANIMITÉ,

APPROUVE le projet de budget du S.S.I.A.D. ainsi modifié.

POUR EXTRAIT CONFORME
AU REGISTRE DES DELIBERATIONS,

Pour le Maire,
Le 1^{er} Maire-Adjoint,
Conseiller Général des Yvelines



Maurice SOLIGNAC